

Merria di BUCIGNÀ



E notizie di Bucignà

www.bocognano-mairie.fr

#01 | Janvier - Février - Mars

SOMMAIRE

En bref	p.02
À l'honneur : U Palazzu	p.03
Dossier : Interview du maire	p.04
En pratique : L'Affouage	p.07
Intercò : La nouvelle communauté	p.08
Agenda / Infos utiles	p.08

EDITO

u Paese

Le village. Ce port d'attache où l'on vit et grandit ; d'où l'on part, où l'on revient toujours. Au delà de son périmètre géographique, ce lieu emblématique de la socialisation est aussi et surtout une communauté.

En mars 2014, les Bocognanais nous ont confié la responsabilité de gérer la commune. Il nous a semblé indispensable et naturel de mobiliser tous les moyens disponibles pour rester en contact étroit avec l'ensemble de cette communauté et resserrer les liens au delà des frontières du village.

Aussi, après la mise en ligne, il y a quelques mois, du site Internet de la commune, nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui ce journal.

Fidèle à notre esprit de partage, nous avons souhaité qu'il soit un outil du vivre ensemble et une vitrine pour le rayonnement du village. Mais aussi un moyen d'information et de transparence concernant la gestion de la commune. Vous le retrouverez tous les 3 mois dans votre boîte aux lettres.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire.

Vos élus municipaux



à la une

RÉNOVATION DU PETIT PATRIMOINE

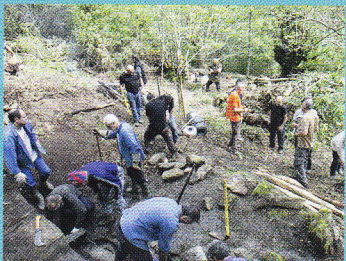
Emblème de la mémoire et des traditions rurales, le petit patrimoine est un élément majeur de l'histoire de nos villages. Fort de ce constat les Bocognanais se sont mobilisés lors de 2 operata qui ont rassemblé une vingtaine de personnes.

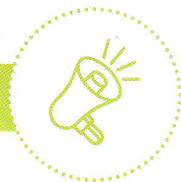
Plusieurs fontaines ont ainsi été rénovées selon différentes techniques, permettant l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie :

- La fontaine de l'Alzedda, en partenariat avec l'association « fighjula i petri ».
- Les fontaines de Ciamboranesa, dans le cadre d'un projet porté par la communauté de communes.

Une nouvelle operata est prévue le 14 mai prochain autour de la fontaine du Pinu.

Dans la même veine, la commune, dans le cadre d'un appel à projet de l'office de l'environnement, propose la rénovation de quatre fours et du parvis de la fontaine du village « A funtanone ».





ÉVÈNEMENT

Inzuccata

Comme tous les ans à la Toussaint, les Bocognanais se sont réunis autour du four du Mulinu di l'Orsu pour cuire et déguster les traditionnelles inzuccate. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes. Désormais cette fête se déroulera tour à tour dans les différents hameaux autour des fours existants. Un moyen bien convivial de replacer le petit patrimoine au cœur de la vie du village et de renouer avec la tradition.

ARCHÉOLOGIE



Résultats des fouilles du site d'I Casteddi

Le 04 mars dernier, au 3^{ème} étage du Palazzu, le Laboratoire Régional d'Archéologie (LRA) a présenté les résultats des différentes campagnes de recherche archéologiques menées sur le site de I Casteddi à Tavera.

Débuté il y a maintenant 3 ans, ce partenariat entre le LRA et Communauté de Communes de la Haute Vallée de la Gravona, a permis de renforcer la connaissance du site préhistorique et la mise au jour des vestiges botaniques d'une grande valeur scientifique pour l'ensemble de l'île.



Jumelage avec Venasca

La fin de l'année 2016 a été marquée par le jumelage de notre commune avec celle de Venasca, petite commune de basse montagne d'environ 1500 habitants, située dans le Piémont italien à une cinquantaine de kilomètres de la France. Ce jumelage vient confirmer une relation d'amitié durable.

Outre la connaissance réciproque de la culture et du patrimoine des deux villages, cette coopération permettra de faciliter les échanges, qu'ils soient d'ordre économique ou pédagogique.

Une commission extra-communale en charge du programme d'actions est déjà à pied d'œuvre.

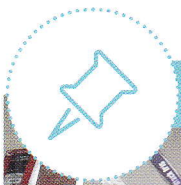
Échanges scolaires, participation à des manifestations culturelles sur chacun des deux territoires : les premières retombées de ce jumelage verront le jour dès les prochains mois.

SPORT

Dojo Club Gravona

Chaque mercredi à Bocognano et chaque samedi à Tavera, une dizaine de judokas en herbe mettent à profit les enseignements de leur professeur Charles Martinetti.





Derniers préparatifs avant l'ouverture de la médiathèque.

U PALAZZU LE « CŒUR D'UN VILLAGE », LE SYMBOLE D'UN TERRITOIRE

IL EST LE BÂTIMENT EMBLÉMATIQUE DU VILLAGE ! LE PALAZZU RENAÎT ENFIN, ET CE APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX. DESTINÉ À DEVENIR UN AUTHENTIQUE LIEU DE VIE, DE CULTURE ET D'ANIMATION, IL REGROUPE SERVICES ET ESPACES DE CONVIVIALITÉ POUR LES GRANDS ET LES PETITS.

« U Palazzu di Napulio » fut érigé à la demande du Général Bonaparte par ses compagnons d'armes de l'armée d'Italie (tous fils d'Ange Matthieu Bonelli, dit Zampaglione et héros de l'Indépendance corse). Sa construction débuta en 1796 et s'acheva 63 ans plus tard, en 1859. Napoléon n'y habita jamais...

IL ÉTAIT UNE FOIS UN PROJET

Situé au cœur du village, à l'entrée du hameau de Moraschi, l'édifice appartient aujourd'hui à la commune. L'idée initiale était d'y accueillir un musée napoléonien couvrant une surface de 400 m². Cependant, la nouvelle équipe municipale a souhaité que ce projet soit davantage en phase avec le village, les aspirations et les besoins des habitants. « En 2014, lorsque nous avons pris nos fonctions, le chantier de réhabilitation du Palazzu était complètement arrêté », raconte Paul Bueri, 3^{ème} adjoint municipal. « Nous avons réfléchi aux services qu'un tel bâtiment pouvait accueillir, et, au prix de nombreuses et difficiles négociations avec les entreprises de travaux, nous avons réussi à relancer et réorienter le chantier ».

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Dès le mois d'août 2016, l'Office de Tourisme intercommunal Celavu-Prunelli a investi le rez-de-chaussée. Les employés, en véritables ambassadeurs, y assurent un premier contact avec les visiteurs. « Nous tenions à positionner le Palazzu comme une vitrine où s'exposent les richesses de la micro région. Il était donc évident que l'office y tienne une place prépondérante », explique le maire.

Afin de présenter cet héritage, l'Office s'appuie sur un écomusée. Situé au premier étage et consacré au patrimoine matériel et immatériel de la vallée, celui-ci se

présente comme un lieu de mémoire pour les habitants. Les visiteurs extérieurs au territoire y découvrent l'histoire des communautés rurales du lieu et de la société agropastorale traditionnelle. Inauguré le 9 août 2016, le musée a déjà accueilli près d'un millier de visiteurs, dont une dizaine de jeunes étudiants japonais en visite dans l'île.

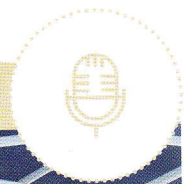
CULTURE ET RURALITÉ, LE MARIAGE GAGNANT

Le second étage de l'édifice est réservé à une médiathèque de 100 m², ouverte depuis le 12 avril dernier. Y sont rassemblés des ouvrages imprimés, des publications en série (journaux, magazines, etc.), un fonds sonore et des supports multimédias. Au final, la collection compte environ 3 500 à 4 000 documents, disponibles en prêt ou consultables sur place. Un grand nombre de rencontres, d'expositions et d'ateliers y seront également organisés. Enfin, les enfants ont eux aussi un espace dédié leur permettant l'accès à des ressources variées et adaptées à leur jeune âge (livres, cd, dvd et projections).

L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE AU CŒUR DU TERRITOIRE

Le dernier niveau du bâtiment accueille un espace de travail collaboratif. Point d'ancrage des professionnels mobiles ou indépendants, il est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges : les compétences s'y croisent et se mutualisent ; les réseaux d'individus en quête des mêmes valeurs de partage et de collaboration s'y créent ou s'y renforcent.

À ce même étage, les associations du village et/ou organismes publics disposent également d'une offre de location de bureaux. Accessibles à l'année ou ponctuellement, ils maintiennent une présence sur le territoire. Le Groupe d'Actions Locales LEADER occupe déjà les lieux.



Inauguration de l'écomusée du Palazzu le 9 août 2016.

INTERVIEW DU MAIRE

« NOTRE PRIORITÉ : REDRESSER LA SITUATION »

MARS 2017 : PRESQUE 3 ANS APRÈS L'ÉLECTION MUNICIPALE, LA NOUVELLE ÉQUIPE DRESSE UN PREMIER BILAN DE SON DÉBUT DE MANDAT. C'EST EN SON NOM QUE LE MAIRE SE PRÊTE AU JEU DES QUESTIONS-RÉPONSES ET REVIENT SUR LES EMBÛCHES ET LES RÉUSSITES À MI-PARCOURS.

Votre équipe municipale a été élue voilà maintenant trois ans. Pour quelles raisons vous prêtez-vous à cette interview de mi-mandat ?

Rester accessibles aux habitants est un de nos engagements de campagne. La mairie ne doit en aucun cas être une tour d'ivoire. C'est fidèle à cet esprit de transparence que nous avons encouragé les Bocognanais à participer aux 16 séances du conseil municipal qui se sont tenues en 2016. La forte participation des habitants a d'ailleurs attesté de l'implication et de l'engagement citoyen des Bocognanais.

Aussi mon équipe municipale et moi-même pensions important que ce premier bulletin soit l'occasion de faire un point sur les avancées et des difficultés auxquelles nous nous confrontons depuis le début de notre mandat, notamment en raison d'une situation financière très détériorée.

Les situations financières difficiles sont le lot de beaucoup de communes rurales. En quoi la situation de Bocognano serait-elle différente ?

C'est juste, toutes les communes voient leurs finances se détériorer,

notamment sous l'effet d'une diminution importante et durable des dotations de l'État (-41 904 € depuis 2014 pour Bocognano).

Mais, à notre arrivée en mars 2014, la situation financière de la commune s'est révélée très préoccupante. Les finances étaient exsangues. De nombreux emprunts avaient été contractés par l'ancienne mandature. L'analyse réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques est accablante et ceci sans compter les deux emprunts relais de 150 000 € et 195 000 € souscrits dans les 3 mois précédant l'élection municipale, période où il convient habituellement de s'affranchir de tout engagement...

Pouvez-vous livrer quelques exemples concrets de la situation dont vous parlez ?

La multiplication des prêts relais entre 2012 et 2014 est particulièrement prégnante d'un système qui consiste à utiliser un prêt pour rembourser d'anciens prêts.

Or ces opérations ont habituellement vocation à financer des investissements dans l'attente du versement de subventions, et non à combler une insuffisance de ressources.

L'ancienne municipalité a contracté

un premier prêt relais de 205 000 € en 2012. Nous sommes parvenus à le solder en 2015. Les deux autres prêts que j'évoquais auparavant, au total de 345 000 €, sont désormais soldés.

D'autres éléments peuvent venir illustrer cette mauvaise gestion : un trop perçu de subvention de l'État lors des travaux de réfection du système de distribution d'eau potable qui, en dépit des relances, n'a jamais été restitué (11 000€). Aujourd'hui nous avons remboursé cette dette.

Autre témoignage, les travaux de la route entre Quarcioli et Poggiola qui ont été réalisés en partie sur fonds propres, avant même que les subventions soient allouées ! A notre arrivée nous n'avons pu que constater que la subvention d'État de l'ordre de 39 000 € n'était pas accordée. Le projet passait donc d'un financement annoncé de 80 % à 63 % au réel : au final une perte de 50 000 € sur ces deux projets. Nous payons aujourd'hui les conséquences de ce manque de clairvoyance qui ne nous laisse que peu de marges de manœuvre.



Comment faites-vous face dans ces conditions ?

Notre objectif est de rétablir à court terme l'équilibre budgétaire de la commune ainsi qu'une situation financière saine. Cela, sans recours à une augmentation de la fiscalité. Avec l'aide des agents communaux, nous tentons de faire preuve de pragmatisme et d'imagination pour optimiser nos dépenses et nos recettes. Nous trouvons des pistes d'économies, pour réduire les dépenses de fonctionnement courantes :

les achats font désormais l'objet de mise en concurrence systématique, certains postes ne sont plus sous-traités mais effectués en régie grâce aux agents communaux (*voir ci-contre*).

Euros après euros ce sont 40 000 € d'économies dès la première année.

Parallèlement nous nous attelons à optimiser les sources de financement. Ainsi, le montant du bail, qui lie la commune à TDF pour le pylône de Vizzavona, a été renégocié à la hausse. La concession sur la microcentrale hydro-électrique du Bussu a été également valorisée à hauteur de 12 000 € par an (contre zéro auparavant). Le droit d'utilisation du Canyon de la Richjusa qui a fait l'objet d'une mise en concurrence des opérateurs et qui a permis de réviser la rémunération de la commune. C'est au total près de 50 000 € par an qui ont été récupérés.

Vous évoquez ici des mesures de bonne gestion, mais pensez-vous que les administrés perçoivent une amélioration sur le terrain ?

La décision d'engager un redressement immédiat et ambitieux des finances de la commune nous est apparue indispensable. J'espère que les Bocognanais nous jugeront aussi sur notre capacité à rétablir une situation financière saine.

Certes elle réduit nos marges de manœuvre mais, sa mise en œuvre ne nous conduit ni à faire l'impasse sur l'amélioration du service rendu aux habitants, ni à abandonner nos efforts pour un développement harmonieux du village.

Depuis mars 2014, nous avons agi sur plusieurs fronts simultanément et je crois que les résultats sont perceptibles !

Nous nous sommes attachés à assurer de meilleurs services à l'ensemble de la population pour un coût maîtrisé et chacun peut juger du niveau d'exigence que nous nous sommes

Nous trouvons des pistes pour réduire les dépenses de fonctionnement courantes :
40 000€
d'économies dès la première année.

fixé quant à l'entretien et la propreté du village. Dans le domaine social, la municipalité a souhaité renforcer l'attractivité du village, notamment pour les jeunes ménages, en proposant un accueil de loisir pour les enfants et le versement d'une prime de rentrée scolaire. Nous mettons tout en œuvre également pour que l'école primaire dispose de tous les équipements permettant aux enfants et enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Enfin, en partenariat avec le conseil départemental, une assistance sociale présente deux fois par mois à la mairie afin de rencontrer et d'accompagner les habitants qui le désirent.

Du point de vue du développement de la commune, notre mobilisation commence à porter ses fruits. La réhabilitation du Palazzu, qui était à l'arrêt, a été réorientée et menée à terme au prix de nombreuses et difficiles négociations avec les entreprises de travaux. Nous avons réussi à obtenir des subventions pour certaines prestations de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui avaient débutées sans que les sommes aient été attribuées.

Aujourd'hui ce bâtiment se veut être un véritable « cœur de village » (*voir article page 3*) et peut faire la fierté des Bocognanais dans la vallée.

Sans oublier la réhabilitation des bâtiments du Mulinu di l'Orsu qui ont une vocation patrimoniale, économique et touristique ; ou plus modestes, le réaménagement et le nettoyage des fontaines de l'Alzedda et de Ciamboranesa. Ces projets participent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Désormais la commune est aussi dotée d'un schéma directeur de l'eau potable, document de base incontournable mais jamais réalisé jusqu'à présent, porte d'accès aux financements publics pour la rénovation et l'extension de notre réseau d'eau.



ZOOM

Que la lumière soit...
et qu'elle reste !



**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :
UNE MISSION IMPORTANTE
QUI CHAQUE ANNÉE
PÈSE LOURD DANS LE
BUDGET COMMUNAL.
A BOCOGNANO, AFIN
DE MINIMISER CE COÛT
LA MUNICIPALITÉ A
DÉCIDÉ D'EFFECTUER
DIRECTEMENT CERTAINS
TRAVAUX D'ENTRETIEN
JUSQUE-LÀ SOUS-TRAITÉS**

Lampes à remplacer, réparations électriques diverses... Les interventions d'entretien du réseau d'éclairage public représentaient chaque année un budget conséquent pour la commune. Contraint par une situation financière délicate, le conseil municipal a dû réfléchir à un moyen de donner du lest et d'alléger la facture.

La solution s'est imposée d'elle-même : miser sur les compétences à disposition et les optimiser. Ainsi Serge Roubeau, employé à la mairie de Bocognano en tant qu'agent technique, s'est vu proposer une formation à la conduite de nacelle et à la réalisation de certains travaux aériens d'électricité.

Dorénavant titulaire d'un CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) et d'une habilitation électrique, il est en charge de l'entretien et de l'amélioration de l'éclairage public aérien de Bocognano. Réalisant même quelques ouvrages d'élagages préventifs, nécessaires à la protection des fils électriques.

Les économies réalisées sont probantes (jusqu'à 3 000 euros par intervention) et permettent au delà du simple entretien de renouveler le matériel vétuste ou vieillissant et ainsi d'offrir une meilleure qualité d'éclairage aux habitants.

Ces améliorations n'auraient pas été envisageables sans l'engagement et la motivation des agents municipaux.



Une des seize séances publiques du conseil municipal.



LES CHANTIERS À VENIR

Rénovation de l'école et réaménagement de la cantine scolaire.

Travaux de l'agence postale afin de maintenir un bureau de plein exercice malgré le désengagement de La Poste dans le rural.

Aménagement du secrétariat de Mairie afin de simplifier l'accès du public et de faciliter le travail de agents.

Réhabilitation des 7 logements communaux d'ici à 2020.

Aménagement du stationnement de la Richjusa et du Mulinu di l'Orsu pour améliorer les conditions d'accueil sur ces sites et diminuer l'impact environnemental lié à l'afflux de visiteurs.

Création de 2 applications mobiles -gratuites et multilingues- pour la visite du Palazzu et du village.

Enfin, nous avons initié et adopté une « carte communale », document d'urbanisme indispensable à un développement transparent et concerté qui devrait évoluer dans les prochains mois vers un Plan Local d'Urbanisme. Ce PLU traduira le projet global d'aménagement, de développement et d'urbanisme que nous voulons pour Bocognano.

Quels seront les dossiers prioritaires pour les prochains mois ?

Nous amplifierons tout d'abord nos efforts pour améliorer le service public aux habitants.

Nous nous attacherons également dans les mois qui viennent à développer l'attractivité touristique et le rayonnement de la commune en s'appuyant sur l'écomusée, notre riche patrimoine, et la création de deux nouvelles manifestations qui viendront en renfort de l'événement

hivernal de la Fiera di a Castagna. Enfin, nous réfléchissons avec la CTC à un projet de réaménagement de la traversée du village. Cependant il est prématuré de l'évoquer davantage.

Comment un seul homme peut-il aujourd'hui agir sur tous les fronts ?

La gestion communale s'apparente à un « isberg » dont on ne perçoit qu'une infime partie des choses. Même si le maire apparaît en tête, notre travail est collectif. Les Bocognanais peuvent compter sur la mobilisation d'une équipe municipale dans laquelle chacun assume une responsabilité. L'action collective du conseil municipal est primordiale. Sans oublier l'implication exemplaire des agents communaux, tant administratifs que techniques, qui ont bien compris notre démarche et qui s'y investissent au quotidien.

PRINCIPAUX CONSTATS DU RAPPORT D'ANALYSE FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

VERSION COMPLÈTE DE L'AUDIT À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE LA COMMUNE

« On constate, sur l'exercice 2013, une hausse importante des charges de personnel (+25 %), qui représentent 57 % des dépenses de fonctionnement, ce qui n'empêche néanmoins pas ces dernières de diminuer du fait d'un faible taux de réalisation des charges de gestion courante (42 %). Cette diminution des dépenses de fonctionnement, conjuguée à l'augmentation des recettes de même type, permet une amélioration des capacités d'autofinancement brute et nette (la CAF nette redevient positive en 2013).

Concernant l'investissement, il faut noter une explosion des dépenses d'équipement (multipliées par 10) que les subventions (en très forte augmentation) et un emprunt de 200 000 € ne parviennent pas à compenser. Cela entraîne un prélèvement sur le fond de roulement à hauteur de 98 000 €.

La politique d'investissement de la commune aggrave le déséquilibre du haut du bilan constaté sur l'ensemble de la période étudiée (2011-2013).

Par voie de conséquence, les problèmes de trésorerie de la commune perdurent, et s'intensifient même, en 2013 (- 159 000 €).

L'encours de la dette a doublé sur l'exercice et met en péril les marges de manœuvre de la commune en la matière, dans la mesure où il est susceptible d'entraîner, dans les années à venir, une détérioration de la capacité d'autofinancement. »



À BOCOIGNANO, LE BOIS SE VEUT SOLIDAIRE

L'AFFOUAGE... LE DROIT POUR LES HABITANTS D'UNE COMMUNE DE RÉCOLTER DU BOIS DE CHAUFFAGE AU CŒUR MÊME DE SA FORÊT. UNE COUTUME ANCESTRALE, UN PRIVILÈGE COMMUNAUTAIRE REMIS AU GOÛT DU JOUR PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2014.

Diviser pour mieux... partager ! Un credo solidaire et réfléchi que la mairie de Bocognano a volontiers adopté. Depuis 3 ans en effet, les Bocognanais se réapproprient le patrimoine forestier communal en partageant des lots de coupes de bois contre le versement d'une taxe communale modique. Un moyen équitable d'acquérir du bois de chauffage à moindre coût, tout en entretenant la forêt.

UNE PRATIQUE ANCESTRALE ENCADRÉE

Jusqu'au XII^e siècle, après avoir prélevé du bois sans aucune règle ni loi et amoindrie considérablement les ressources forestières, il fallut apprendre à ménager, entretenir, régénérer les forêts ; à limiter et réguler les prélèvements. C'est alors que naît le principe de l'affouage. Aujourd'hui encadré par le code forestier et répondant à des critères précis de gestion durable (éditées par l'ONF et la commune), l'affouage repose sur des règles strictes : désignation des lots, sélection des arbres, interdiction de vendre le bois prélevé, respect de la forêt, etc. Par exemple à Bocognano seul les hêtres peuvent être prélevés.

Afin de veiller au respect de ces normes, trois des bénéficiaires de l'affouage sont désignés comme garants : c'est à dire qu'ils sont responsables civilement des

dommages que les autres affouagistes peuvent causer à la propriété forestière communale lors de l'exploitation des lots. C'est un principe de solidarité et de responsabilité vis à vis du bien commun.

Ainsi l'affouagiste œuvre en faveur des richesses naturelles, partage le bien commun, épaula son compagnon de labeur, renoue avec le passé et avec ses contemporains.

BOCOIGNANO, TERRE D'AFFOUAGE

« La pratique de l'affouage existait déjà au village, raconte Achille Martinetti, maire de Bocognano. Cette pratique correspondant à nos valeurs, nous avons souhaité la renforcer, l'encadrer et la redéfinir comme un véritable principe démocratique et solidaire. » Ainsi en 2014 une convention, annuellement renouvelable, a été signée avec l'ONF et trois garants ont été désignés : Emile Cantieri, Jean Agostini et Ange Savelli, respectivement adjoint et conseillers municipaux.

Pour bénéficier d'un lot, les résidents du village s'inscrivent jusqu'en avril ou mai. En début d'été, un tirage au sort attribue les lots. Effectué initialement en mairie, il se pratique depuis 2015 à Vizzavona, au cœur de la forêt communale. L'année dernière, environ vingt personnes ont ainsi pu examiner le lot qui leur était alloué. Les bénéficiaires ont ensuite un an pour procéder aux coupes, avant un nouveau tirage au sort. À noter d'ailleurs que la date du prochain approche à grands pas...



EN CHIFFRES

1 lot
par foyer

3 à 4 m³
Volume d'un lot

18€/m³
Tarif du lot

1,8€/m³
Taxe d'affouage

(reversée par la mairie à l'ONF)

Depuis 2014

2 pistes ont été tracées, une troisième est prévue pour 2017. Outre l'accès aux lots, ces pistes permettent la surveillance et l'entretien général de la forêt.

En 2016
80 foyers
ont bénéficié d'un lot chacun.
Cela représente 107 feuillus
abattus pour un volume de
333 m³



LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ À 10 COMMUNES

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE CONFRONTATION AVEC L'ÉTAT, LE PROJET DE FUSION ENTRE LES VALLÉES DE LA HAUTE GRAVONA ET DU PRUNELLI, A EU GAIN DE CAUSE.

Soutenu par une majorité d'élus, dont le Maire de Bocognano, le projet pour une intercommunalité rurale « intervallées » Gravona-Prunelli a eu raison de celui d'une « super intercommunalité », dessiné par l'État dans le cadre de la loi NOTRE. A l'origine le projet prévoyait que la Vallée du Prunelli et la Haute Vallée de la Gravona intègre la CAPA. « Ce projet aurait conduit à l'absorption de nos communes rurales dans un projet tourné vers une ville centre dont le pouvoir d'attractivité est fort. Or nos priorités de développement sont très différentes » explique Achille Martinetti.

Actuellement en cours de structuration, la nouvelle Communauté de Communes Celavu-Prunelli compte désormais 10 communes et 8 517 habitants. Les compétences, déléguées par les communes membres à l'intercommunalité, sont au nombre de 16. Le Maire de Bocognano y occupe les fonctions de 3^{ème} vice-président en charge du patrimoine, du tourisme et du programme Leader.

COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LE GROUPEMENT

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales

Sanitaires et social

- Action sociale

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Tourisme

Infrastructures

- Eclairage public

Autres

- Autres

LES 10 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

- BASTELICA
- BASTELICACCIA
- BOCOGNANO
- CARBUCCIA
- ECCICA-SUARELLA
- OCANA
- TAVERA
- TOLLA
- UCCIANI
- VÉRO

COMPOSITION DU BUREAU

Henri Franceschi, Président.

Pierre-François Bellini, 1^{er} vice-président.

Christian Leca, 2^{ème} vice-président.

Achille Martinetti, 3^{ème} vice-président.

Francis Raffali, 4^{ème} vice-président.

Dominique Livrelli, 5^{ème} vice-président.

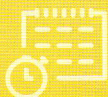
Pierre Poli, 6^{ème} vice-président.

Jean-Luc D'Ornano, 7^{ème} membre du bureau.

Jean-Baptiste Giffon, 8^{ème} membre du bureau.

Dominique Vincenti, 9^{ème} membre du bureau.

Antoine Ottavi, 10^{ème} membre du bureau.



AGENDA

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Le mercredi
12 avril 2017
à partir de 15h00

COURS DE JUDO

Chaque mercredi sur **Bocognano**
de 17h00 à 18h00
et chaque samedi sur **Tavera**
de 16h00 à 17h00

Renseignements et inscription
Martinetti Charles 06 85 28 04 85

ALSH

Pour les enfants
de 3 à 12 ans
du 18 au 21 avril
*Inscription auprès
de la Mairie ; détail
des formalités et
information sur
www.bocognano-
mairie.fr*

PERMANENCE D'ASSISTANTE SOCIALE À LA MAIRIE

- Tous les premiers mardis de chaque mois de 13h30 à 16h30 avec ou sans RDV
- Tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 9h00 à 11h30



INFOS UTILES

MAIRIE

Ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.
www.bocognano-mairie.fr

ÉCO-MUSÉE

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 17h00.
Tarif : 3€ - Gratuit pour les enfants.
Tél. 04 95 27 41 86

OFFICE DE TOURISME

Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00.
Tél. 04 95 27 41 86

MÉDIATHÈQUE

Ouvert du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.
Le samedi de 15h00 à 18h00.
Tél : 04 95 74 79 24
www.mediathèque-bocognano.fr

BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 15h45.
Le samedi de 9h00 à 11h00.
Tél. 04 95 27 40 21

GARDERIE

PÉRISCOLAIRE

Le matin à partir de 7h30.
Le soir jusqu'à 18h30.
*Inscription auprès de la Mairie ; détail
des formalités et information sur
www.bocognano-mairie.fr*

RAMASSAGE

DES ENCOMBRANTS

Tous les mardis et jeudis.